

# DE L'INNOVATION AUX BREVETS

## Le B.A. BA des brevets

LES NOUVELLES DE

# GRENOBLE

15

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE | SEPTEMBRE-OCTOBRE 2013

- 1: EINDHOVEN
- 2: SAN DIEGO
- 3: SAN FRANCISCO
- 4: MALMÖ
- 5: GRENOBLE
- 6: STUTTGART
- 7: BOSTON
- 8: STOCKHOLM
- 9: MINNEAPOLIS
- 10: MUNICH

5<sup>e</sup> VILLE  
LA PLUS  
INNOVANTE  
DU MONDE  
CLASSEMENT FORBES

No. 621,195.

Patented Mar. 14, 1899.

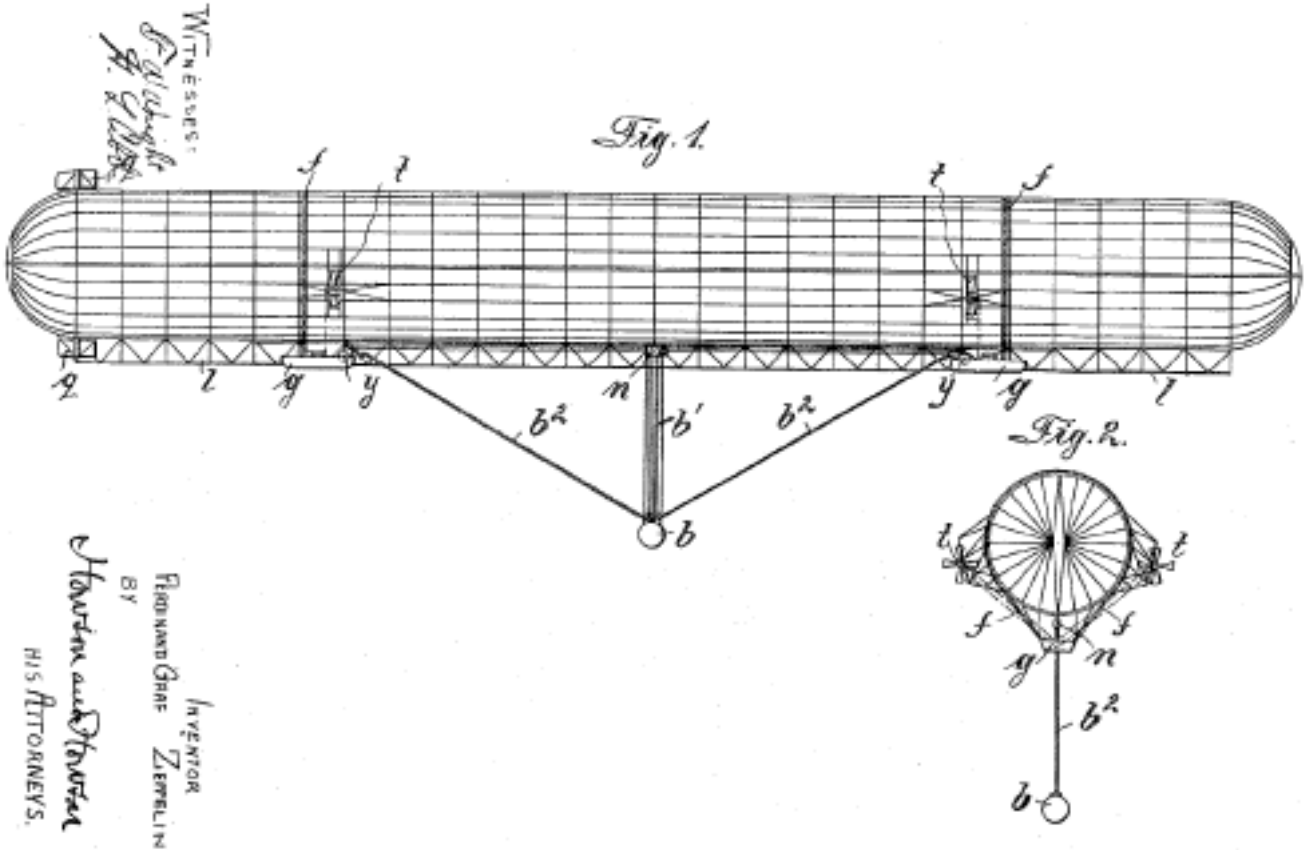
FERDINAND GRAF ZEPPELIN.

NAVIGABLE BALLOON.

(Application filed Dec. 29, 1897.)

(See Model.)

4 Sheets—Sheet 1.



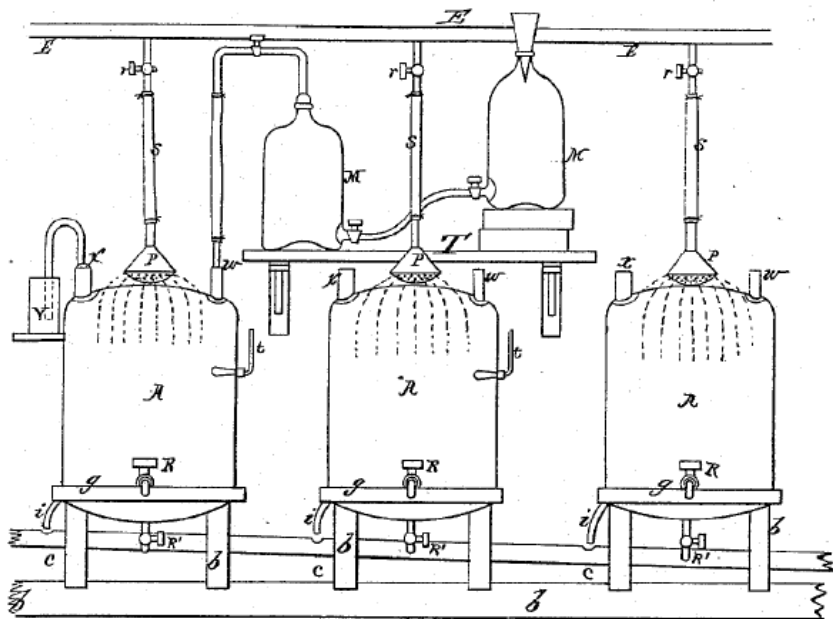
INVENTOR  
 FERDINAND GRAF ZEPPELIN  
 BY  
 HASTEN AND STANTON  
 HIS ATTORNEYS.

L. PASTEUR.  
 Brewing Beer and Ale.

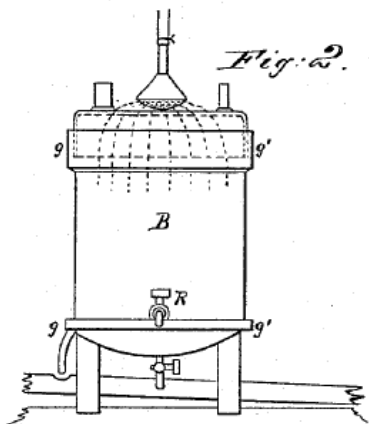
No. 135,245.

Patented Jan. 28, 1873.

*Fig. 1.*



*Fig. 2.*



Witnesses

*E. Wolf*  
*J. Helbel*

Inventor

*Louis Pasteur*  
 By his attorney  
*C. M. Keller*

J. F. GLIDDEN.

Wire-Fences.

No. 157,124.

Patented Nov. 24, 1874.

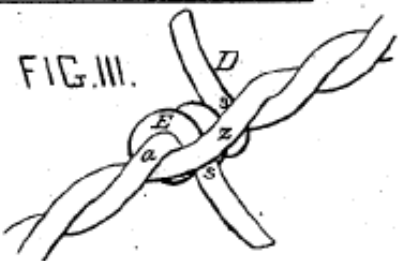
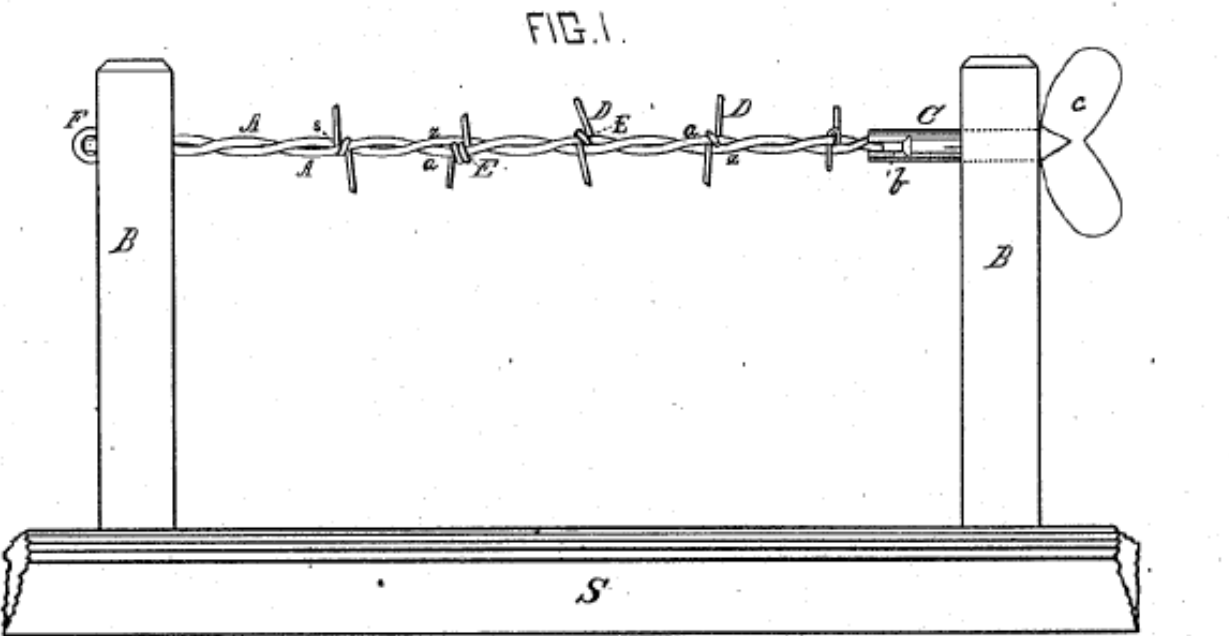


FIG. II.



Witnesses:

*J. M. Gault*  
*W. S. Adams*

Inventor:

*J. F. Glidden*  
*139 1/2 E. Washington*  
*City.*

# Les brevets

- Définition(s)
- Que peut-on breveter
- Qui délivre les brevets
- Quels critères
- Contenu d'un brevet
- Bases de données de brevets & veille
- Formation à la propriété industrielle

# Définition

- Le brevet est un document juridique
- Délivré par une autorité publique
- Qui assure à l'auteur d'une invention une protection nationale/internationale pendant un certain temps
- La durée maximale de la protection est de 20 ans

# Que peut-on breveter ?

- **INPI** : le brevet protège une innovation technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une nouvelle solution technique à un problème technique donné.
- En France on ne peut pas breveter :
  - Une idée, une découverte scientifique, une méthode de calcul, un plan ou un dessin, une œuvre esthétique, un logiciel...
- Mais il existe d'autres systèmes de protection :
  - Certificat d'utilité
  - COV : certificat d'obtention végétale
  - Certificat IDDN (logiciels)



# Qui délivre les brevets ?

- **Instances nationales** : chaque pays a sa propre législation
  - INPI : Institut National de la Propriété Industrielle
  - DPMA : Deutsches Patent- & Markenamt
  - USPTO : United States Patent & Trademark Office
  - JPO : Japan Patent Office
- **Instances internationales** : les pays signataires de conventions ont adopté des principes communs
  - OEB : Office Européen des Brevets ; vers une juridiction unifiée des brevets ; 1977 ; 38 états
  - OMPI : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle ; 1967 ; PCT = Patent cooperation

# Déposer un brevet : les étapes

- Demande de brevet auprès d'un office (national) afin de geler la date de « priorité »
- Demande de brevet dans différents états, ou brevet européen (dans un délai d'1 an)
- Procédures auprès des différentes instances (requièrent l'assistance d'un conseil)
- Publication du brevet (en France 18 mois après le dépôt de la demande)

# Les critères d'obtention

- Nouveauté absolue : le dispositif soumis ne doit pas avoir été dévoilé dans une publication antérieure ou une thèse ; le secret est indispensable
- Application industrielle : son objet doit pouvoir être fabriqué et utilisé ; une invention « qui ne sert à rien » sera refusée
- Activité inventive : ne doit pas être une évidence pour la personne métier (succès commercial, satisfaction d'un besoin, gain de performance, simplification des machines, progrès technique, etc...)

# Le brevet source d'information

- Un brevet à la loupe
  - Informations bibliographiques
  - Informations juridiques
- Le concept de « priorité » : défini dans la convention de Paris signée en 1883

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
**07.11.2012 Bulletin 2012/45**

(51) Int Cl.:  
**A63B 29/02<sup>(2006.01)</sup> G05D 1/00<sup>(2006.01)</sup>**  
**G01S 5/02<sup>(2010.01)</sup>**

(21) Numéro de dépôt: **12166689.5**

(22) Date de dépôt: **03.05.2012**

(84) Etats contractants désignés:  
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB**  
**GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO**  
**PL PT RO RS SE SI SK SM TR**  
Etats d'extension désignés:  
**BA ME**

(72) Inventeurs:  
• **Serre, Frédéric**  
**38000 Grenoble (FR)**  
• **Pollin, Guillaume**  
**38000 Grenoble (FR)**  
• **Blanc-Paques, Fabien**  
**38000 Grenoble (FR)**

(30) Priorité: **03.05.2011 FR 1153782**

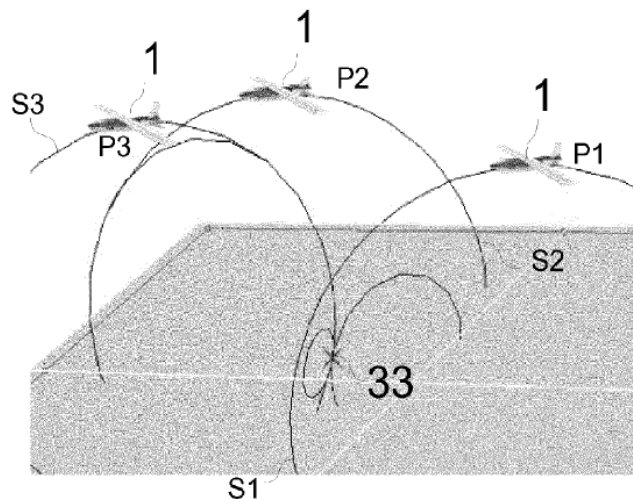
(74) Mandataire: **Croonenbroek, Thomas Jakob et al**  
**324 rue Garibaldi**  
**69007 Lyon (FR)**

(71) Demandeur: **Delta Drone**  
**38000 Grenoble (FR)**

(54) **Dispositif et procédé de recherche de cibles**

(57) Les modes de réalisation de la présente invention décrivent un objet volant sans pilote destiné à détecter et localiser au moins une cible émettant un signal permettant la localisation de ladite, au moins une, cible, ledit objet volant comprenant :  
- des moyens de géolocalisation ;

- des moyens de mesure de l'intensité du signal émis par ladite, au moins une, cible ;  
- des moyens de détermination de la localisation de ladite, au moins une, cible en fonction de la géolocalisation de l'objet volant et de l'intensité du signal mesurée pour une pluralité de points de mesure.



**Fig.8**

# Le brevet source d'information

- 80% de l'information technologique ne se trouve que dans les brevets
  - Descriptif : aspect technique, moyens techniques mis en œuvre pour parvenir à la solution du problème (77 paragraphes dans l'exemple)
  - Revendications : aspect juridique : définissent l'étendue de la protection demandée (14 revendications dans l'exemple)
  - Dessins (9 dans l'exemple)

## Description

**[0001]** La présente invention concerne le domaine de la détection et de la localisation de cibles et plus particulièrement le domaine de la recherche de victimes suite à un accident comme par exemple une avalanche.

**[0002]** Dans l'état de la technique, il est connu dans le cas d'avalanches, d'envoyer des sauveteurs sur place et d'utiliser des appareils de recherche de victimes d'avalanches (DVA) en mode détection qui permettent aux sauveteurs de détecter le signal radio-fréquence émis par un DVA en mode émission (si la victime est équipée d'un tel matériel), ainsi que l'utilisation de chiens entraînés à la recherche de victimes et de sondes pour détecter manuellement les victimes.

**[0003]** Cependant, ces méthodes peuvent être fastidieuses à mettre en oeuvre du fait de la possible difficulté d'accès de la zone de recherche et peuvent requérir un temps important de préparation avant de pouvoir être mises en oeuvre du fait du nombre de personnes et du matériel nécessaire.

**[0004]** Or, la durée de vie des victimes étant souvent très limitée, il apparaît donc nécessaire de réduire au maximum le temps nécessaire à la détection et la localisation des victimes de manière à les secourir le plus rapidement possible et ainsi accroître leurs chances de survie.

**[0005]** Le but de la présente invention est donc de surmonter les inconvénients précités de l'état de la technique et de proposer un dispositif et une méthode permettant une localisation efficace et rapide de cibles, correspondant, par exemple à des victimes, même dans des zones difficiles d'accès.

## Revendications

1. Objet volant sans pilote (1) destiné à détecter et localiser au moins une cible (3) émettant un signal (5) permettant la localisation de ladite, au moins une, cible (3), ledit objet volant (1) comprenant :
  - des moyens de géolocalisation (9) ;
  - des moyens de mesure (7) de l'intensité du signal (5) émis par ladite, au moins une, cible (3) ;
  - des moyens de détermination de la localisation de ladite, au moins une, cible (3) en fonction de la géolocalisation de l'objet volant (1) et de l'intensité du signal (5) mesurée pour une pluralité de points de mesure
  - des moyens de guidage autonome (11) dudit objet volant (1) en fonction d'un plan de vol,
  - des moyens de planification de trajectoire (13) aptes à modifier le plan de vol en fonction de l'intensité du signal (5) émis par ladite, au moins une, cible (3) et mesuré par les moyens de mesure (7) de l'intensité dudit signal (7), la modification du plan de vol correspondant à une trajectoire en spirale lorsqu'une cible (3) est détectée.
2. Objet volant (1) selon la revendication 1 dans lequel les moyens de mesure (7) de l'intensité du signal émis par ladite, au moins une, cible (3) comprennent des moyens de mesure de l'intensité d'un champ électromagnétique émis par ladite, au moins une, cible (3).

5

10

15

20

25

30

nov

15

20

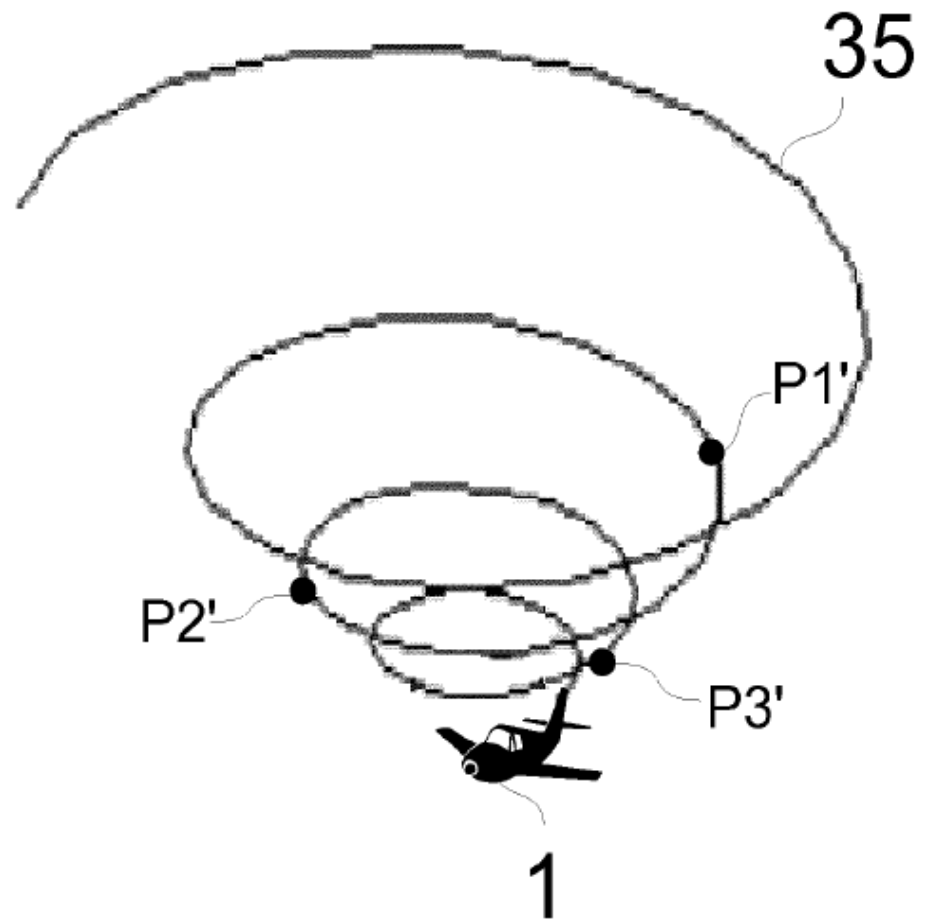
25

30

35

40

45





# Le brevet source d'information

- Informations bibliographiques
  - La recherche d'antériorité : recherche systématique faite par l'office qui est saisi d'une demande de brevet ; va donner lieu à la rédaction d'un rapport de recherche
  - Le rapport de recherche : les familles de brevets
  - L'exemple ci-après concerne un brevet Alstom « Module for a steam turbine »



## EUROPEAN SEARCH REPORT

 Application Number  
 EP 11 19 3149

DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT			
Category	Citation of document with indication, where appropriate, of relevant passages	Relevant to claim	CLASSIFICATION OF THE APPLICATION (IPC)
X A	EP 0 893 578 A1 (GEC ALSTHOM ELECTROMECH [FR]) 27 January 1999 (1999-01-27) * columns 1-2; figure 1 * -----	1 2-10	INV. F01D25/24 F01D25/26 F01D25/28
X	DE 10 2008 000284 A1 (ALSTOM TECHNOLOGY LTD [CH]) 4 September 2008 (2008-09-04) * abstract; figure 2 * -----	1	
X	US 2004/156720 A1 (LATHROP NORMAN D [US] ET AL) 12 August 2004 (2004-08-12) * paragraphs [0004] - [0006], [0019], [0020]; figures 1-3 * -----	1	
			TECHNICAL FIELDS SEARCHED (IPC)
			F01D

# La veille brevets

- Protéger son portefeuille de brevets (juridique) : recherche d'antériorité, liberté d'exploitation (domaine public)
- Suivre les nouveautés technologiques : recherche sur l'état de l'art, nouvelles pistes d'applications
- Surveiller ses concurrents : recherche des acteurs actifs dans un domaine, des acteurs cités dans les rapports de recherche, partenaires potentiels

# Les bases de données de brevets.1

- Bases de données transversales ; les plus complètes, sur abonnement :
  - Questel-Orbit : 100 bases de données bibliographiques provenant des offices, dont 20 en texte intégral, Derwent, outils d'analyse
  - Delphion (Thomson Reuter) : 100 bases de données bibliographiques provenant des offices, dont 20 en texte intégral, Derwent, outils d'analyse
- Bases de données des offices : gratuit
  - OEB : [esp@cenet](mailto:esp@cenet) : gratuit, 70 pays, 65 millions de brevets
  - WIPO / patentscope : gratuit, 2.33 millions de brevets internationaux PCT, 32 millions provenant des offices, interrogeable en 13 langues

# Les bases de données de brevets. 2

- Bases de données traditionnelles incluant des brevets
  - Chemical abstracts
- Moteurs de recherche
  - Google patents : depuis décembre 2006 ; 7 millions de brevets principalement américains ; texte intégral

# L'interrogation des bases de données

- Identifiants
- Noms : inventeur, déposant
- Sujet :
  - Mots clés
  - Texte intégral
  - CIB : classification internationale des brevets (système de classement hiérarchique : 8 sections, classes, sous classes, et groupes soit environ 69000 subdivisions)

# Se former à la propriété intellectuelle

- CEIPI : Centre d' Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle
  - Créé en 1963, faculté de droit de Strasbourg
  - Formation universitaire, masters, EQE (examen européen de qualification)
- IEEPI : Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle
  - Organisme de formation continue, créé en 2004
  - Destiné aux entreprises
  - Aspects stratégiques et managériaux de la propriété intellectuelle

# DE L'INNOVATION AUX BREVETS

## Le B.A. BA des brevets

Claude Vial-12 novembre 2013

1



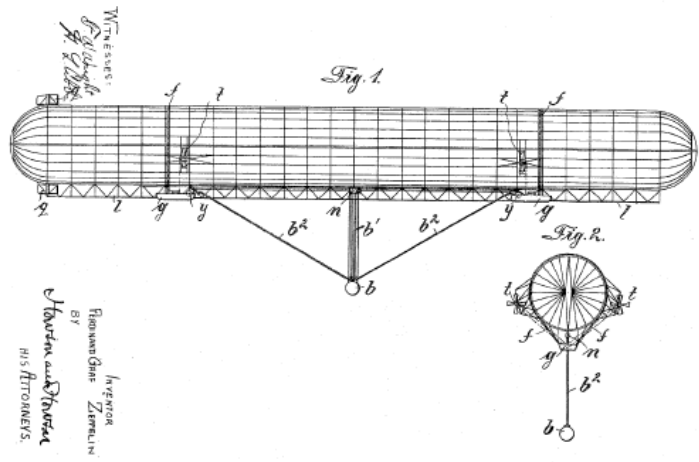
LES NOUVELLES DE

# GRENOBLE | 15

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE | SEPTEMBRE-OCTOBRE 2013

- 1: EINDHOVEN
- 2: SAN DIEGO
- 3: SAN FRANCISCO
- 4: MALMÖ
- 5: GRENOBLE
- 6: STUTTGART
- 7: BOSTON
- 8: STOCKHOLM
- 9: MINNEAPOLIS
- 10: MUNICH

5<sup>e</sup> VILLE  
LA PLUS  
INNOVANT  
DU MOND  
CLASSEMENT FORBES



No. 821,195. Patented Mar. 14, 1899.  
**FERDINAND SIAF ZEPPELIN,**  
 NAVIGABLE BALLOON.  
 (See Model.)  
 Application filed Dec. 28, 1897.  
 4 Sheets—Sheet 1.

WITNESSES:  
*H. G. ...*  
*H. G. ...*  
 Inventor  
**Ferdinand Graf Zeppelin**  
 BY  
**Maximilian ...**  
 HIS ATTORNEY.

L. PASTEUR.  
Brewing Beer and Ale.

No. 135,245.

Patented Jan. 28, 1873.

Fig. 1.

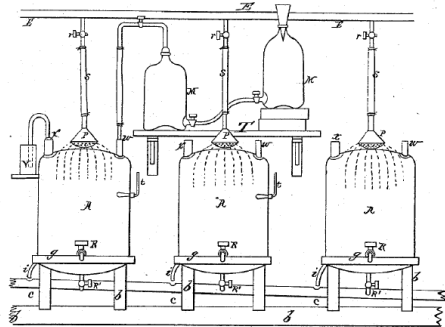
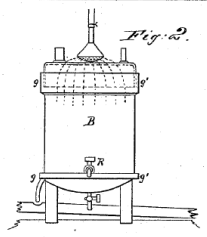


Fig. 2.



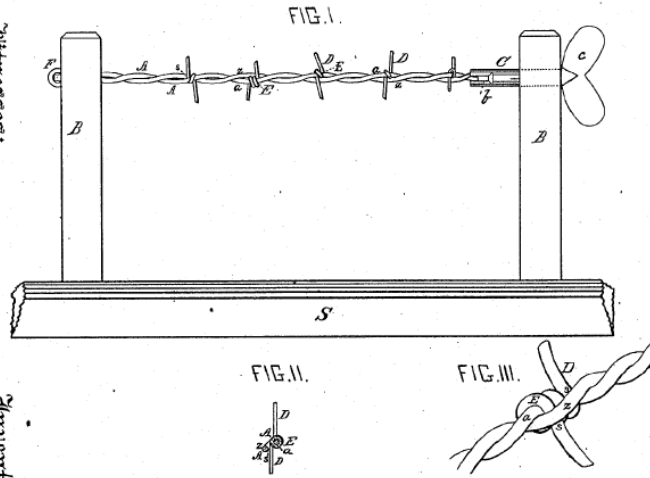
Witnesses  
C. Wolf  
J. Felbel

Inventor  
Louis Pasteur  
By his attorney  
C. M. Keller

No. 157,124.

J. F. GLIDDEN.  
Wire-Fences.

Patented Nov. 24, 1874.



Witnesses:  
*J. F. Glidden*  
*J. P. Adams*

Inventor:  
*J. F. Glidden*  
*137 1/2 Broadway*  
*City*

THE PATENT OFFICE

# Les brevets

- Définition(s)
- Que peut-on breveter
- Qui délivre les brevets
- Quels critères
- Contenu d'un brevet
- Bases de données de brevets & veille
- Formation à la propriété industrielle

# Définition

- Le brevet est un document juridique
- Délivré par une autorité publique
- Qui assure à l'auteur d'une invention une protection nationale/internationale pendant un certain temps
- La durée maximale de la protection est de 20 ans

## Que peut-on breveter ?

- **INPI** : le brevet protège une innovation technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une nouvelle solution technique à un problème technique donné.
- En France on ne peut pas breveter :
  - Une idée, une découverte scientifique, une méthode de calcul, un plan ou un dessin, une œuvre esthétique, un logiciel...
- Mais il existe d'autres systèmes de protection :
  - Certificat d'utilité
  - COV : certificat d'obtention végétale
  - Certificat IDDN (logiciels)

## Qui délivre les brevets ?

- **Instances nationales** : chaque pays a sa propre législation
  - INPI : Institut National de la Propriété Industrielle
  - DPMA : Deutsches Patent- & Markenamt
  - USPTO : United States Patent & Trademark Office
  - JPO : Japan Patent Office
- **Instances internationales** : les pays signataires de conventions ont adopté des principes communs
  - OEB : Office Européen des Brevets ; vers une juridiction unifiée des brevets ; 1977 ; 38 états
  - OMPI : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle ; 1967 ; PCT = Patent cooperation



## Déposer un brevet : les étapes

- Demande de brevet auprès d'un office (national) afin de geler la date de « priorité »
- Demande de brevet dans différents états, ou brevet européen (dans un délai d'1 an)
- Procédures auprès des différentes instances (requièrent l'assistance d'un conseil)
- Publication du brevet (en France 18 mois après le dépôt de la demande)

## Les critères d'obtention

- Nouveauté absolue : le dispositif soumis ne doit pas avoir été dévoilé dans une publication antérieure ou une thèse ; le secret est indispensable
- Application industrielle : son objet doit pouvoir être fabriqué et utilisé ; une invention « qui ne sert à rien » sera refusée
- Activité inventive : ne doit pas être une évidence pour la personne métier (succès commercial, satisfaction d'un besoin, gain de performance, simplification des machines, progrès technique, etc...)

## Le brevet source d'information

- Un brevet à la loupe
  - Informations bibliographiques
  - Informations juridiques
- Le concept de « priorité » : défini dans la convention de Paris signée en 1883



(11) EP 2 520 343 A2

(12) DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication: 07.11.2012 Bulletin 2012/45

(51) Int. Cl.: A63B 29/02 (2006.01) G05D 1/00 (2006.01)  
G01S 5/02 (2010.01)

(21) Numéro de dépôt: 12166689.5

(22) Date de dépôt: 03.05.2012

(84) Etats contractants désignés:  
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB  
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO  
PL PT RO RS SE SI SK SM TR  
Etats d'extension désignés:  
BA ME

(72) Inventeurs:  
• Serre, Frédéric  
38000 Grenoble (FR)  
• Pollin, Guillaume  
38000 Grenoble (FR)  
• Bianco-Paques, Fabien  
38000 Grenoble (FR)

(30) Priorité: 03.05.2011 FR 1153782

(74) Mandataire: Croonenbroek, Thomas Jakob et al  
324 rue Garibaldi  
69507 Lyon (FR)

(54) Dispositif et procédé de recherche de cibles

(57) Les modes de réalisation de la présente invention décrivent un objet volant sans pilote destiné à détecter et localiser au moins une cible émettant un signal permettant la localisation de ladite, au moins une, cible, ledit objet volant comprenant :  
- des moyens de géolocalisation ;

- des moyens de mesure de l'intensité du signal émis par ladite, au moins une, cible ;  
- des moyens de détermination de la localisation de ladite, au moins une, cible en fonction de la géolocalisation de l'objet volant et de l'intensité du signal mesurée pour une pluralité de points de mesure.

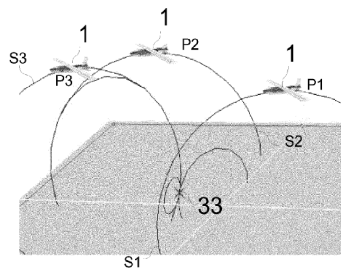


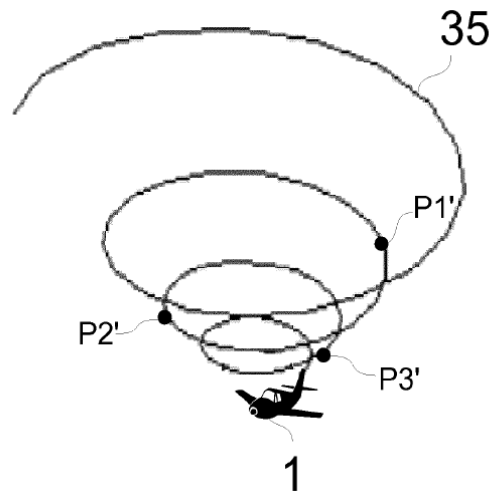
Fig.8

EP 2 520 343 A2

## Le brevet source d'information

- **80% de l'information technologique ne se trouve que dans les brevets**
  - Descriptif : aspect technique, moyens techniques mis en œuvre pour parvenir à la solution du problème (77 paragraphes dans l'exemple)
  - Revendications : aspect juridique : définissent l'étendue de la protection demandée (14 revendications dans l'exemple)
  - Dessins (9 dans l'exemple)

Description	Revendications
<p><b>[0001]</b> La présente invention concerne le domaine de la détection et de la localisation de cibles et plus particulièrement le domaine de la recherche de victimes suite à un accident comme par exemple une avalanche.</p>	<p>1. Objet volant sans pilote (1) destiné à détecter et localiser au moins une cible (3) émettant un signal (5) permettant la localisation de ladite, au moins une, cible (3), ledit objet volant (1) comprenant :</p>
<p><b>[0002]</b> Dans l'état de la technique, il est connu dans le cas d'avalanches, d'envoyer des sauveteurs sur place et d'utiliser des appareils de recherche de victimes d'avalanches (DVA) en mode détection qui permettent aux sauveteurs de détecter le signal radio-fréquence émis par un DVA en mode émission (si la victime est équipée d'un tel matériel), ainsi que l'utilisation de chiens entraînés à la recherche de victimes et de sondes pour détecter manuellement les victimes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des moyens de géolocalisation (9) ;</li> <li>- des moyens de mesure (7) de l'intensité du signal (5) émis par ladite, au moins une, cible (3) ;</li> <li>- des moyens de détermination de la localisation de ladite, au moins une, cible (3) en fonction de la géolocalisation de l'objet volant (1) et de l'intensité du signal (5) mesurée pour une pluralité de points de mesure</li> </ul>
<p><b>[0003]</b> Cependant, ces méthodes peuvent être fastidieuses à mettre en oeuvre du fait de la possible difficulté d'accès de la zone de recherche et peuvent requérir un temps important de préparation avant de pouvoir être mises en oeuvre du fait du nombre de personnes et du matériel nécessaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des moyens de guidage autonome (11) dudit objet volant (1) en fonction d'un plan de vol,</li> <li>- des moyens de planification de trajectoire (13) aptes à modifier le plan de vol en fonction de l'intensité du signal (5) émis par ladite, au moins une, cible (3) et mesuré par les moyens de mesure (7) de l'intensité dudit signal (7), la modification du plan de vol correspondant à une trajectoire en spirale lorsqu'une cible (3) est détectée.</li> </ul>
<p><b>[0004]</b> Or, la durée de vie des victimes étant souvent très limitée, il apparaît donc nécessaire de réduire au maximum le temps nécessaire à la détection et la localisation des victimes de manière à les secourir le plus rapidement possible et ainsi accroître leurs chances de survie.</p>	<p>2. Objet volant (1) selon la revendication 1 dans lequel les moyens de mesure (7) de l'intensité du signal émis par ladite, au moins une, cible (3) comprennent des moyens de mesure de l'intensité d'un champ électromagnétique émis par ladite, au moins une, cible (3).</p>
<p><b>[0005]</b> Le but de la présente invention est donc de surmonter les inconvénients précités de l'état de la technique et de proposer un dispositif et une méthode permettant une localisation efficace et rapide de cibles, correspondant, par exemple à des victimes, même dans des zones difficiles d'accès.</p>	



# Le brevet source d'information

- Informations bibliographiques
  - La recherche d'antériorité : recherche systématique faite par l'office qui est saisi d'une demande de brevet ; va donner lieu à la rédaction d'un rapport de recherche
  - Le rapport de recherche : les familles de brevets
  - L'exemple ci-après concerne un brevet Alstom « Module for a steam turbine »





EUROPEAN SEARCH REPORT

Application Number  
EP 11 19 3149

DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT			
Category	Citation of document with indication, where appropriate, of relevant passages	Relevant to claim	CLASSIFICATION OF THE APPLICATION (IPC)
X	EP 0 893 578 A1 (GEC ALSTHOM ELECTROMECC [FR]) 27 January 1999 (1999-01-27)	1	INV. F01D25/24 F01D25/26 F01D25/28
A	* columns 1-2; figure 1 * -----	2-10	
X	DE 10 2008 000284 A1 (ALSTOM TECHNOLOGY LTD [CH]) 4 September 2008 (2008-09-04) * abstract; figure 2 * -----	1	
X	US 2004/156720 A1 (LATHROP NORMAN D [US] ET AL) 12 August 2004 (2004-08-12) * paragraphs [0004] - [0006], [0019], [0020]; figures 1-3 * -----	1	
			TECHNICAL FIELDS SEARCHED (IPC)
			F01D

## La veille brevets

- Protéger son portefeuille de brevets (juridique) : recherche d'antériorité, liberté d'exploitation (domaine public)
- Suivre les nouveautés technologiques : recherche sur l'état de l'art, nouvelles pistes d'applications
- Surveiller ses concurrents : recherche des acteurs actifs dans un domaine, des acteurs cités dans les rapports de recherche, partenaires potentiels

# Les bases de données de brevets.1

- Bases de données transversales ; les plus complètes, sur abonnement :
  - Questel-Orbit : 100 bases de données bibliographiques provenant des offices, dont 20 en texte intégral, Derwent, outils d'analyse
  - Delphion (Thomson Reuter) : 100 bases de données bibliographiques provenant des offices, dont 20 en texte intégral, Derwent, outils d'analyse
- Bases de données des offices : gratuit
  - OEB : [esp@cenet](mailto:esp@cenet) : gratuit, 70 pays, 65 millions de brevets
  - WIPO / patentscope : gratuit, 2.33 millions de brevets internationaux PCT, 32 millions provenant des offices, interrogeable en 13 langues

## Les bases de données de brevets. 2

- Bases de données traditionnelles incluant des brevets
  - Chemical abstracts
- Moteurs de recherche
  - Google patents : depuis décembre 2006 ; 7 millions de brevets principalement américains ; texte intégral

## L'interrogation des bases de données

- Identifiants
- Noms : inventeur, déposant
- Sujet :
  - Mots clés
  - Texte intégral
  - CIB : classification internationale des brevets (système de classement hiérarchique : 8 sections, classes, sous classes, et groupes soit environ 69000 subdivisions)

## Se former à la propriété intellectuelle

- **CEIPI : Centre d' Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle**
  - Créé en 1963, faculté de droit de Strasbourg
  - Formation universitaire, masters, EQE (examen européen de qualification)
- **IEEPI : Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle**
  - Organisme de formation continue, créé en 2004
  - Destiné aux entreprises
  - Aspects stratégiques et managériaux de la propriété intellectuelle